

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 150/98

MYANMAR

Dixième anniversaire de la répression militaire

Index AI : ASA 16/20/98

Embargo : 7 août 1998 00 h 01 (GMT)

Le 8 août marquera la dixième année, au Myanmar, du régime d'oppression du gouvernement militaire qui a tué des milliers de civils en s'emparant du pouvoir et qui, depuis, a tué, torturé, violé, emprisonné et déplacé par la force des centaines de milliers de Birmans.

« Cet anniversaire ne marque pas seulement dix ans de souffrance pour le peuple birman – il marque une décennie de lutte acharnée en faveur des droits humains et des libertés fondamentales, a déclaré Amnesty International. Il est grand temps que la communauté internationale s'engage de nouveau à soutenir la cause du peuple birman. » L'Organisation a invité les autorités du Myanmar à libérer des prisonniers d'opinion pour prouver leur volonté d'améliorer la situation des droits humains dans le pays. Elle a souligné le cas de 10 individus, parmi plus de 1 000 prisonniers politiques, qui méritent une attention particulière d'un point de vue humanitaire.

« Certains de ces hommes et de ces femmes ont passé près de dix ans en prison uniquement pour avoir écrit des lettres et distribué des tracts. La plupart d'entre eux sont affaiblis physiquement par leur expérience en prison. Pourquoi le gouvernement a-t-il si peur d'eux ? s'interroge Amnesty International.

« La libération de prisonniers aiderait à désamorcer les tensions croissantes, à installer la confiance au sein de la population et à faire preuve d'une certaine bonne foi devant la communauté internationale. »

Amnesty International a également exhorté le gouvernement du Myanmar à rendre les conditions carcérales conformes aux normes internationales, à mettre un terme aux homicides illégaux, à faire cesser le harcèlement des membres de l'opposition, à mettre fin aux déplacements forcés obéissant à des critères ethniques, ainsi qu'à la pratique du portage forcé et aux mauvais traitements des travailleurs recrutés de force.

Le dixième anniversaire de la répression militaire est également l'occasion, pour les autres gouvernements, de réfléchir sur leur incapacité à faire évoluer la situation au Myanmar, estime l'Organisation.

« Malgré toutes les déclarations, toutes les sanctions, toutes les promesses et tous les engagements, les choses n'ont fait qu'empirer au Myanmar, poursuit Amnesty International. Et il n'est pas difficile de comprendre pourquoi.

« Le Myanmar continue de recevoir de l'aide de la Chine, de ses partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), ainsi que des entreprises et des investisseurs prêts à fermer les yeux sur la situation pour faire des affaires dans la région, explique l'Organisation. L'heure est venue pour les gouvernements étrangers d'aborder ce problème entre eux, et non pas uniquement avec les généraux de Yangon (ex-Rangoon). Une véritable action concertée de la communauté internationale pourrait renverser cette situation. »

Amnesty International a appelé les autres gouvernements à veiller à ce que la situation des droits humains au Myanmar reste à l'ordre du jour de toutes les réunions régionales et

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAI -

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 150/98

internationales, à faire pression sur le gouvernement du Myanmar pour qu'il libère les prisonniers et qu'il autorise la venue du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Myanmar et, enfin, à veiller à ce qu'aucun investissement au Myanmar ne contribue à de nouvelles violations des droits humains – notamment les investissements consacrés à des projets pour lesquels on a recours au travail forcé.

Contexte

Le gouvernement militaire myanmar, le State Peace and Development Council (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement), continue impitoyablement de réprimer les dissidents : il y a plus de 1 200 prisonniers politiques à long terme dans le pays, et les autorités procèdent régulièrement à des arrestations et à des manœuvres d'intimidation à l'égard d'étudiants et de membres de l'opposition. Parmi eux figure Daw Aung San Suu Kyi, dirigeante de la National League for Democracy (NLD, Ligue nationale pour la démocratie). Ce parti avait remporté 82 % des suffrages lors des élections de 1990, mais le gouvernement militaire n'a jamais voulu lui céder le pouvoir.

Le harcèlement s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui. À plusieurs reprises, en juillet, des soldats ont interdit à Daw Aung San Suu Kyi et à ses collègues de se rendre hors de la capitale, Yangon, pour rencontrer d'autres membres de la NLD. Ces restrictions à sa liberté de mouvement ont culminé fin juillet, lorsqu'elle est restée bloquée dans sa voiture par les forces de sécurité, qui ont choisi de résoudre le problème par la force plutôt que par le dialogue, en dépit de condamnations répétées de la communauté internationale.

Des prisonniers politiques sont détenus dans des conditions mettant leur vie en danger dans la prison d'Insein, à Yangon, où certains sont morts en raison des mauvais traitements ou du manque de soins médicaux. Outre les tortures et les passages à tabac, certains détenus, dont un homme de soixante-huit ans, ont été contraints de passer plusieurs semaines dans une niche pour chien, comme punition. Des étudiants en première ligne des manifestations de juillet 1988 ont également payé chèrement leur engagement et nombre de ceux qui ont été arrêtés après les manifestations de 1996 sont toujours en prison.

À l'instar des figures de l'opposition, les membres des minorités ethniques du Myanmar ont été les plus touchés par les tentatives du gouvernement pour réprimer le conflit armé interne. Au cours des dix dernières années, le gouvernement a déplacé par la force des centaines de milliers de villageois en les menaçant de mort.

L'armée oblige des populations entières à quitter leur village sur-le-champ, alors que les soldats volent leur bétail et brûlent leur maison. Des villageois mourant de faim qui étaient retournés dans leur ancien village pour y chercher de la nourriture ont été abattus. Amnesty International a reçu de nouvelles informations faisant état de massacres de villageois semblables à ceux qui avaient eu lieu dans l'État chan, l'année dernière.

Des centaines de milliers de personnes sont toujours forcées de travailler sur des projets d'équipement, notamment la construction de routes, de voies ferrées, d'un aéroport ou l'exploitation de carrières. Contraints de travailler pendant des heures dans des conditions parfois dangereuses, ceux qui sont incapables de résister à de tels travaux sont soumis à des passages à tabac.

Des dizaines de milliers ont été employés de force par l'armée au portage du fourniment des troupes et des armes. Ceux qui sont malades et âgés et qui ne peuvent plus avancer sont abattus ou battus à mort. Des informations font également état de porteurs obligés de

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 150/98

marcher au milieu de champs de mines pour ouvrir la route aux soldats. Selon Amnesty International, le traitement infligé par le gouvernement aux minorités ethniques a des répercussions désastreuses sur les pays voisins. Au moins 80 000 Chan et 100 000 Karen sont dans des camps de réfugiés près de la frontière thaïlandaise. Des milliers de réfugiés chin se trouvent aujourd'hui dans l'ouest de l'Inde et au moins 20 000 Rohingya au Bangladesh.

Cas de prisonniers d'opinion

Les prisonniers suivants font partie des 10 prisonniers d'opinion choisis par Amnesty International pour marquer les dix ans de répression au Myanmar.

- **U Ohn Myint**, quatre-vingt un ans, a été arrêté le 28 février 1998 ; pendant plusieurs semaines, personne n'a su où il était. En mai, il a été condamné à une peine de sept ans d'emprisonnement pour avoir aidé à produire un historique du mouvement étudiant. Il avait déjà été emprisonné auparavant entre 1989 et 1993.
 - **U Win Tin**, soixante-huit ans, est incarcéré depuis juillet 1989 et ne sera pas libéré avant 2008. Cet homme souffre de troubles cardiaques. Sa peine a été aggravée en mars 1996 parce qu'il avait, semble-t-il, tenté de faire sortir une lettre de la prison d'Insein, destinée au rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Myanmar et dans laquelle il décrivait les mauvaises conditions carcérales.
 - **Daw San San**, soixante-huit ans, purge une peine de vingt-cinq ans de détention. Choisie en tant que parlementaire de la NLD, elle a été arrêtée pour avoir discuté avec d'autres membres de ce parti de ce qu'ils pouvaient faire si l'armée continuait de leur refuser le pouvoir. Elle a été libérée lors d'une amnistie en 1992, mais a de nouveau été arrêtée l'année dernière pour avoir tenté d'organiser une réunion du parti.
- Parmi les autres prisonniers d'opinion figurent deux femmes, Daw San San Nwe, écrivain âgée de cinquante-trois ans et Moe Kalayar Oo, étudiante en philosophie ; Dr Zaw Min, médecin âgé de trente-huit ans ; U Win Htein, haut responsable de la NLD ; et Maung San Hlaing, garde du corps de Daw Aung San Suu Kyi I